

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 175916 - Peut on prendre pour hypocrite celui qui interdit aux gens de commettre le péché tout en le commettant lui-même?

---

### question

Mon problème est que je me rapproche à Allah en conversant avec les gens. Par exemple, il m'arrive de commettre un péché et de me sentir coupable. Je me rends alors auprès de mes amies et me mets à les sermonner en leur disant que les péchés sont prohibés et untel ou tel péché sont interdits (parfois je mentionne le péché que j'ai commis sans préciser l'avoir commis car elles n'accepteraient pas mes conseils). Il m'arrive parfois de pleurer pour libérer ma conscience de mon sentiment de culpabilité.

En me comportant de cette manière, j'ai le sentiment de verser dans l'ostentation, de glisser dans l'hypocrisie au lieu de faire de la prêche. Je cois que je devrais verser des larmes devant Allah et regretter mon péché devant Lui au lieu d'afficher une fausse émotion devant les autres.

Les choses ne s'arrêtent pas là. Une bataille ragée m'oppose à Satan. Chaque fois que j'entreprend une action , je m'efforce à la mener nourrie tant que faire se peut d'une sincère intention envers Allah le Puissant et Majestueux. Satan, à son tour, fait tout pour altérer mon intention et l'entacher du désir de me faire voir et entendre, entre autres..Que faire? J'espère recevoir vos conseils.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nous demandons à Allah pour vous et pour nous-mêmes de nous raffermir dans sa religion et de

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

nous mettre à l'abri des ruses de Satan car il est pour l'homme un brouilleur déterminé. Sachez qu'ordonner le bien et interdire le condamnable font partie des qualités des croyants. A ce propos Allah Très haut dit: **Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakat et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage.** (Coran,9:71).

Cependant celui qui ordonne le bien et interdit le mal ne doit pas se contredire puisqu'il doit faire ce qu'il ordonne et s'abstient de ce qu'il interdit. A ce propos le Très haut dit: **Ô vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas.** (Coran,61:2-3). Chouayb dit: **Ô mon peuple, voyez-vous si je me base sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur, et s'Il m'attribue de Sa part une excellente donation? Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant.** (Coran,11:88).

Oussamah ibn Zayd déclare avoir entendu le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) dire: au jour de la Résurrection on amènera un homme et le jettera en enfer de manière que ses entrailles se déversent dans le feu. Il y tournera tel un âne autour de l'axe (du moulin). Les pensionnaires de l'enfer s'attrouperont autour de lui et lui diront: **ô Untel! Qu'est-ce qui t'est arrivé? N'avais pas tu l'habitude de nous ordonner le bien et de nous interdire le mal?- Si, mais je vous ordonnais le bien sans le faire et vous interdisais le mal tout en le faisant.»** (rapporté par al-Bokhari,2367 et par Mouslim,2989).

Cheikh Ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Figure parmi les mœurs et qualités qui conviennent au prédicateur ou plutôt qu'il doit acquérir l'application de ce qu'il prêche et le fait d'être un bon modèle afin de ne pas être quelqu'un qui prêche une chose tout en s'en abstenant ou qui interdit une chose tout en le commettant. C'est le cas des perdants- puisse Allah nous en**

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

préservé. S'agissant des croyants gagnants, ils sont les vrais prédicateurs qui appliquent ardemment et promptement ce qu'ils prêchent et s'éloignent de ce qu'ils interdisent. Extrait du Madjmou'fatwa d'Ibn Baz (1/346).

Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Figure parmi les règles qui régissent l'action de celui qui ordonne le bien et interdit le mal le fait pour le prédicateur d'être le premier à faire ce qu'il prêche et le premier à s'abstenir de ce qu'il interdit.** Extrait de Char Riadh as-salihine (p.202).

Sermonner quelqu'un à propos d'un péché qu'on commet soi-même est une attitude qui ne convient pas à un musulman. Mais cela ne relève pas de l'hypocrisie ni de l'ostentation.

La commission Permanente a été interrogée en ces termes: **Serais-je hypocrite quand je sermonne mes frères et les mets en garde contre certains péchés tout en les commettant moi-même?**

Voici sa réponse: «Vous devez vous repentir pour les péchés et sermonnez vos frères à leur propos. Il ne vous est pas permis de continuer de les commettre et de vous abstenir de donner des conseils à vos frères car dans ce cas vous commettez deux péchés. Repentez vous devant Allah pour en avoir commis et continuez en même temps de donner des conseils à vos frères. Vous n'êtes pas un hypocrite mais vous vous êtes mise dans une situation qu'Allah désapprouve et stigmatisée le comportement de celui qui la perpétue.

C'est ce qui se dégage de la parole du Transcendant: «Ô vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas.(Coran,61:1) et **Commanderez-vous aux gens de faire le bien , et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre? Êtes-vous donc dépourvus de raison?** (Coran,2:44) Extrait des fatwa de la Commission Permanente (12/268).

Cela étant, il convient que vous continuez d'ordonner le bien et d'interdire le mal et d'éviter que le

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

fait de commettre des péchés vous en détourne. Vous devez encore faire des efforts pour échapper totalement aux péchés car celui qui désobéit à Allah et à son Messager en subira les conséquences ici bas et dans l'au-delà. Soyez consciente que chacun a le devoir d'abandonner les péchés qu'il commet.

Ceci incombe particulièrement à celui qui donne aux gens des ordres qu'il n'applique pas et leur interdit des choses qu'il n'abandonne pas car une telle attitude est jugée détestable et basse auprès d'Allah, comme il est déjà dit.

Nul doute que le fait pour vous de vous reprocher votre propre conduite est une attitude appréciable de votre part. Investissez cela et ayez une bonne opinion d'Allah et ne désespérez pas de Sa miséricorde et efforcez vous d'imposer à votre âme l'abandon des péchés. Sachez que l'effort qu'on déploie pour se libérer de l'ostentation et dédier ses bonnes œuvres à Allah [fait partie du combat à livrer contre Satan].

Cependant il n'est pas bon de s'imaginer baigner dans l'ostentation au point de devoir combattre Satan qui en serait à l'origine car une des méthodes utilisées par Satan consiste justement à faire croire à l'humain qu'il baigne dans l'ostentation. Aussi ne faut-il pas lui prêter attention.

Ibn al-Moubarak rapporte qu'al-Harith ibn Qaysa dit: **si tu veux faire une bonne action ne la reporte pas à demain. Si tu t'occupes d'une affaire concernant l'au-delà, continue de t'en occuper aussi long temps que possible. Si tu es en prière et que Satan vienne te dire que tu fais de l'ostentation, prolonge ta prière.** Az-Zouhd (p.12).

Ibn al-Mouflih (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «il arrive que quand un homme veut faire du bien, quelque chose s'y oppose en lui inspirant la crainte que l'acte serait ostentatoire. Il ne faut pas tenir compte de cela car l'homme doit faire ce qu'Allah le Puissant et Majestueux lui ordonne de faire et le lui fait désirer. Qu'il demande pour cela l'assistance d'Allah Très haut et se confie à Lui pour la réalisation de l'action d'une manière conforme à la loi religieuse.

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Cheikh Mouhyiddine an-Nawawi (puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: **il ne convient pas d'abandonner le dhikr accompli à l'aide de la langue accompagnée par le cœurde peurqu'on vous croie agir pour être apprécié. Il faut pratiquer un dhikr qui associe les deux organes dans le dessein de complaire à Allah le Puissant et Majestueux.** Extrait d'al-Adaab ach-chariyya (1/333).

Œuvrez modérément et ne tenez pas compte des intrigues sataniques. Chaque fois que Satan viendra tenter devous faire croire que vous ne faites ce que vous faites que pour être vu et apprécié, poursuivez votre œuvre en l'accélégrant. Si vous ne reculez pas ,vous serez débarrassé des intrigues, s'il plait à Allah car quand Satan se rendra compte que chaque fois qu'il tente de faire croire au fidèle qu'il verse dans le m'as-tu vu, le fidèle devient plus actif et ne lui prête pas attention, Satan finit par désespérer de lui et cesser de lui inspirer des intrigues contreproductives. Si, en revanche, on se laisse entraînerpar Satan, il se sent encouragé et ne quittera pas l'homme avant de le détourner de sa bonne œuvre.

Allah le sait mieux.

Revoir la réponse donnée à la question n° [22293](#).